

Association Zeste de Savoir 162 rue Saint-Maur 75011 Paris France

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 avril 2018

Le 14 avril 2018 à 15h, les membres de l'association Zeste de Savoir se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire (AGO) à distance via le service de visio-conférence Framatalk.

Etaient présentes les personnes suivantes :

- David Roux, Secrétaire
- · Arnaud Calmettes, Vice-Président
- Augustin Laville, Vice-Secrétaire
- Baptiste Clavié
- Hédy Giraudeau
- Quentin Gliech
- Willy Konguem
- Geoffrey Royer
- Antoine Rozo
- François Thiré
- Alban Traineau

Procurations:

- Victor Felder a donné procuration à Antoine Rozo
- Gérard Paligot a donné procuration à David Roux
- Christophe Gabard a donné procuration à Arnaud Calmettes
- François Colin a donné procuration à Willy Konguem

Arnaud Calmettes préside la séance. David Roux est le secrétaire de séance.

Après les salutations d'usage, le président de séance rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité de l'association
- Bilan moral du Président
- Bilan financier du Trésorier
- Modification des statuts et du règlement intérieur
- · Fixation du montant des cotisations
- Renouvellement des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Rapport d'activité

Le Vice-Président de l'association, Arnaud Calmettes, résume les activités de l'année passée. Il tient à remercier plus spécialement tous les membres qui ont participé à divers événements tels que le Capitole du Libre et la PyCon.

Le projet de création de t-shirts et autres goodies a connu un franc succès auprès des membres. Merci à Antoine Rozo pour avoir mené ce projet à terme.

Il est noté un ralentissement dans le rythme des publications (tutoriels et articles) mais sans que cela soit préjudiciable.

Durant l'année écoulée, de nombreux membres ont soulevé des points d'interrogation quant au rôle du CA, son organisation et sa façon de communiquer. Un chantier concernant la réorganisation du CA et ses nouvelles attributions aura lieu dans les prochains mois.

Le rapport d'activité est adopté avec 13 voix pour et 2 abstentions.

Bilan moral du Président

Le Président, Christophe Gabard, était absent.

Il n'est plus disponible et souhaite donc laisser la main à une personne plus active.

Bilan financier

David Roux présente le bilan financier de l'année passée. Les derniers chiffres ne sont pas connus mais au 1^{er} janvier 2018, le solde du compte de l'association s'élève à 773.14€.

Le budget de provision n'ayant pas été touché, le Bureau estime que la cotisation n'aura pas à être révisée à la hausse pour cette année. Certains membres réclament une baisse. Le point sera étudié par le CA dès que le bilan comptable sera actualisé.

Quentin Gliech fait remarquer qu'il a dû redistribuer la RAM du serveur de Production entre le serveur applicatif et la base de données : une mise à jour matérielle du serveur est donc à étudier et engendrera donc des coûts supplémentaires.

De même, l'association utilise un serveur de monitoring hébergé chez Scaleway mais payé par Augustin Laville. Ce dernier ne souhaite pas être remboursé pour l'année écoulée mais l'association devra reprendre la main sur la facturation de ce serveur.

Le bilan financier est adopté par 13 voix pour et 1 abstention.

Cotisation

Elle sera fixée par le CA comme en se basant sur la proposition de l'AGO d'un montant maximum de 25€.

Modification des statuts et du règlement intérieur

Un point sur les statuts et le Règlement Intérieur est en cours sur le forum. La discussion s'oriente vers une représentation collégiale et non des postes fixes pour le Bureau. David Roux fait remarquer que cela n'enlèvera pas le fait que le Président aura toujours sont statut officiel de représentant de la personne morale qu'est l'association et que seul le Président et le trésorier auront accès au compte bancaire.

Les membres souhaitent aussi une représentation plus forte de l'association dans les activités quotidiennes : outre l'aspect financier, l'association devrait se mettre plus en avant, être plus active et surtout prendre en charge le pilotage des divers projets proposés par les membres. Cela passe notamment par une aide au niveau de la logistique et des démarches administratives.

Ces points seront discutés plus en détails avec la communauté via un atelier sur le forum. Un retour détaillé sera soumis à approbation du CA pour le mois de septembre 2018 au plus tard.

Cette proposition est adoptée avec 14 voix pour et 1 abstention.

Election du Conseil d'Administration

Après consultation des membres présents, se représentent au Conseil d'Administration les personnes suivantes :

- Arnaud Calmettes
- Baptiste Clavié
- Quentin Gliech
- Willy Konguem
- Gérard Paligot
- David Roux
- Geoffrey Royer
- Antoine Rozo
- · François Thiré

Se présente également cette année :

Alban Traineau

L'Assemblée Générale Ordinaire élit avec 12 voix pour et 2 abstentions les membres sortants qui se représentent et le nouveau postulant.

Questions diverses

Actuellement, les serveurs de sauvegarde, de monitoring et de traçage des erreurs sont hébergés par des membres de l'association. Il est donc proposé de rapatrier ces services au sein de l'association. Le CA discutera de ces aspects avec les personnes concernés et l'équipe technique.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Arnaud Calmettes

Vice-Président de Zeste de Savoir

David Roux

Secrétaire de Zeste de Savoir



Association Zeste de Savoir 162 rue Saint-Maur 75011 Paris France

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 14 avril 2018

Le 14 avril 2018 à 16h, le Conseil d'Administration (CA) de Zeste de Savoir s'est réuni à distance via le service de visio-conférence Framatalk.

Etaient présentes les personnes suivantes (physiquement ou à distance via Skype) :

- Arnaud Calmettes
- Baptiste Clavié
- Quentin Gliech
- Willy Konguem
- Gérard Paligot
- David Roux
- Geoffrey Royer
- Antoine Rozo
- François Thiré
- Alban Traineau

Arnaud Calmettes préside la séance. David Roux est le secrétaire de séance. Le président de séance rappelle que le conseil est appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- · Election du Bureau
- Questions diverses

1ère délibération : Le CA élit à l'unanimité les membres du Bureau

- Président : Arnaud Calmettes
- · Trésorier : Willy Konguem
- Secrétaire : David Roux
- Vice-Président : Antoine Rozo
- Vice-Trésorier : Baptiste Clavié
- Vice-Secrétaire : Quentin Gliech

2ème délibération: Etienne Moutot, Nicolas Dessart, Arnaud Esteve, Pierre Beaujean et Guillaume Boucher n'ayant pas réglé leur cotisation depuis 2 ans, le CA décrète leur exclusion de l'association à l'unanimité.

3ème délibération: Le CA accepte à l'unanimité de se pencher sur le sujet de la redéfinition de la composition et du rôle du CA avec une date butoir fixée à septembre 2018. Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de Zeste de Savoir.

Arnaud Calmettes Président de Zeste de Savoir

David Roux Secrétaire de Zeste de Savoir

TOOL